



COMPTE
ADMINISTRATIF DU
BUDGET PRINCIPAL
2022

Sommaire

Introduction.....	3
I. Dépenses de fonctionnement	4
II. Recettes de fonctionnement.....	6
III. Dépenses d'investissement.....	8
IV. Recettes d'investissement.....	10
V. Présentation par politique publique	12
VI. Etat de la dette au 31/12/2022	14

Introduction

Le compte administratif présente les résultats de l'exécution du budget.

Section d'investissement

L'excédent de la section d'investissement est de 1 614 298,69 € et se définit comme suit :

	INVESTISSEMENT		
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Solde (recettes-dépenses)
Résultats reportés	3 623 910,34	0,00	-3 623 910,34
Opérations de l'exercice	23 845 532,37	29 083 741,40	5 238 209,03
TOTAUX	27 469 442,71	29 083 741,40	1 614 298,69

Le montant des reports d'investissement de 2022 à 2023 en dépenses est de 12 013 931,72 €.

Le montant des reports d'investissement de 2022 à 2023 en recettes est de 5 696 878,15 €.

Section de fonctionnement

L'excédent de la section de fonctionnement est de 15 694 992,20 € et se définit comme suit :

	FONCTIONNEMENT		
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Solde (recettes-dépenses)
Résultats reportés	0,00	1 574 746,56	1 574 746,56
Opérations de l'exercice	127 206 809,72	141 327 055,36	14 120 245,64
TOTAUX	127 206 809,72	142 901 801,92	15 694 992,20

Reprise du résultat

Le résultat du compte administratif sera repris lors du vote du budget primitif 2023. L'affectation de l'excédent de la section de fonctionnement est la suivante :

Affectation du résultat de fonctionnement	
En section d'investissement au compte 1068	4 702 754,88
En section de fonctionnement au compte 002	10 992 237,32
TOTAL	15 694 992,20

Le résultat global, toutes sections confondues, hors report, est de **17 309 290,89 €**.

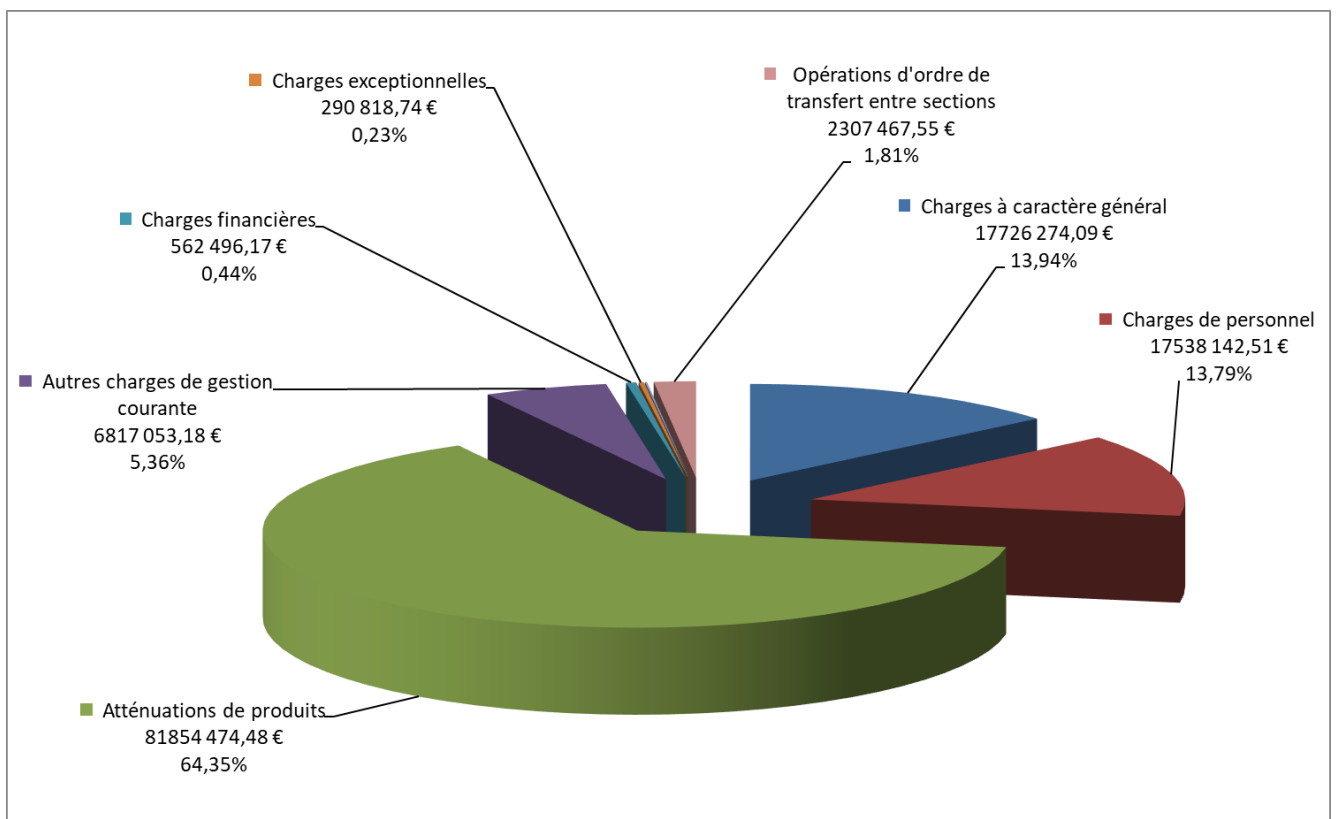
Le résultat global, toutes sections confondues, y compris les reports d'investissement, est de **10 992 237,32 €**.

I. Dépenses de fonctionnement

Evolution des dépenses de fonctionnement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	CA 2021	CA 2022	Evolution	Répartition
011	Charges à caractère général	17 305 718,16 €	17 726 274,09 €	2,43%	13,94%
012	Charges de personnel	16 208 703,14 €	17 538 142,51 €	8,20%	13,79%
014	Atténuations de produits	79 945 220,56 €	81 854 474,48 €	2,39%	64,35%
65	Autres charges de gestion courante	7 000 358,88 €	6 817 053,18 €	-2,62%	5,36%
66	Charges financières	733 751,24 €	562 496,17 €	-23,34%	0,44%
67	Charges exceptionnelles	137 587,91 €	290 818,74 €	111,37%	0,23%
68	Dotations aux provisions	172 304,00 €	110 083,00 €	-36,11%	0,09%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 692 210,34 €	2 307 467,55 €	-37,50%	1,81%
TOTAL		125 195 854,23 €	127 206 809,72 €	1,61%	100,00%

Répartition des dépenses de fonctionnement



Décomposition des dépenses de fonctionnement

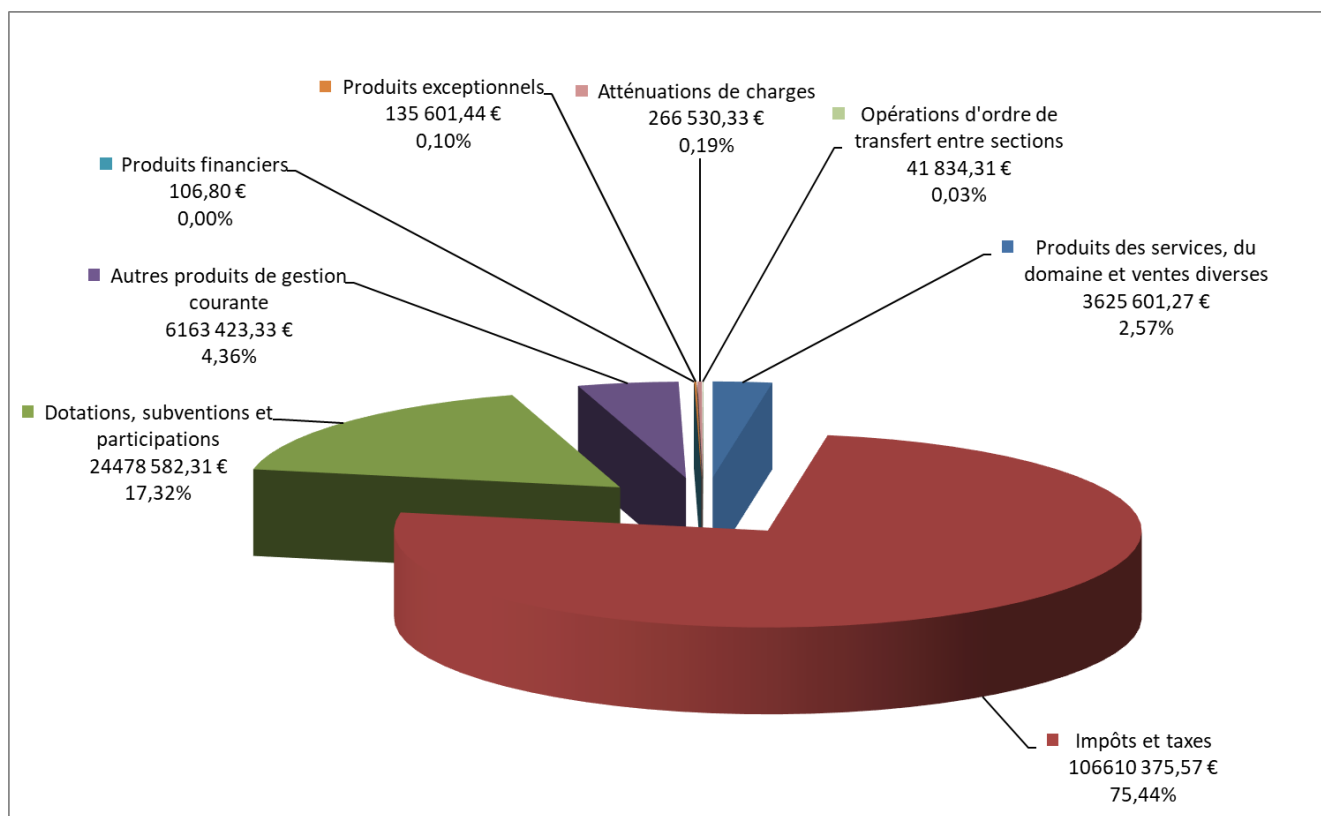
Chapitre	Libellé	Montant voté (BP+DM)	CA 2022
011	Charges à caractère général		
	Les postes budgétaires les plus importants concernent les transports urbains (4 496 K€), l'éclairage public (4 054 K€), les centres aquatiques (2 399 K€), l'assainissement (1 449 K€), les voiries (1 026 K€), la lecture publique (700 K€), la sécurité (591 K€), les espaces verts (445 K€), la gestion des aires d'accueil des gens du voyage (316 K€), le développement économique (291 K€) et la communication (69 K€). A ces dépenses s'ajoutent les frais engendrés par les charges générales liées au fonctionnement des services.	19 862 905,01 €	17 726 274,09 €
012	Charges de personnel		
	Les secteurs les plus importants concernant les dépenses de personnel sont les centres aquatiques (4 537 K€), la lecture publique (3 685 K€), la sécurité (3 149 K€), le développement économique (731 K€), les services techniques (668 K€) et les aires d'accueil des gens du voyage (366 K€).	17 772 440,51 €	17 538 142,51 €
014	Atténuations de produits		
	Il s'agit des attributions de compensation versées aux communes (38 175 K€), du versement aux syndicats de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (29 241 K€), du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) (9 705 K€), de la Dotation de Solidarité Communautaire (4 671 K€) et les dégrèvements (62 K€).	81 879 765,00 €	81 854 474,48 €
65	Autres charges de gestion courante		
	Ces dépenses concernent notamment la contribution aux Syndicats d'Assainissement (3 309 K€), les indemnités et cotisations versées aux élus (932 K€), la GEMAPI (824 K€), les subventions en matière de développement économique (746 K€) et en matière d'environnement (notamment la participation pour l'entretien du domaine des buttes du Parisis et la contribution au syndicat d'aménagement de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt) (630 K€).	6 975 388,29 €	6 817 053,18 €
66	Charges financières		
	Ces charges concernent les intérêts de la dette versés pour les emprunts bancaires.	645 000,00 €	562 496,17 €
67	Charges exceptionnelles		
	Il s'agit essentiellement des annulations de titres sur exercices antérieurs (207 K€) et de la subvention exceptionnelle au budget annexe Immobilier entreprises (72 K€).	406 780,62 €	290 818,74 €
68	Dotations aux provisions		
	Il s'agit de la constitution de provisions pour risques et charges.	110 100,00 €	110 083,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		
	Il s'agit des dotations aux amortissements et des opérations d'ordre pour les cessions.	2 400 000,00 €	2 307 467,55 €
TOTAL		130 052 379,43 €	127 206 809,72 €
023	Virement à la section d'investissement		
	Il s'agit du montant de l'autofinancement. Ce chapitre ne donne pas lieu à une exécution budgétaire.	12 052 874,99 €	0,00 €

II. Recettes de fonctionnement

Evolution des recettes de fonctionnement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	CA 2021	CA 2022	Evolution	Répartition
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 684 790,85 €	3 625 601,27 €	35,04%	2,57%
73	Impôts et taxes	100 875 556,61 €	106 610 375,57 €	5,69%	75,44%
74	Dotations, subventions et participations	25 231 965,29 €	24 478 582,31 €	-2,99%	17,32%
75	Autres produits de gestion courante	573 282,04 €	6 163 423,33 €	975,11%	4,36%
76	Produits financiers	85,18 €	106,80 €	25,38%	0,00%
77	Produits exceptionnels	982 883,35 €	135 601,44 €	-86,20%	0,10%
78	Reprises sur provisions	36 245,13 €	5 000,00 €	-86,21%	0,00%
013	Atténuations de charges	369 959,34 €	266 530,33 €	-27,96%	0,19%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	774 294,15 €	41 834,31 €	-94,60%	0,03%
	TOTAL	131 529 061,94 €	141 327 055,36 €	7,45%	100,00%
002	Résultat de fonctionnement reporté	7 070 484,81 €	1 574 746,56 €	-77,73%	

Répartition des recettes de fonctionnement (hors résultat de fonctionnement reporté)



Décomposition des recettes de fonctionnement

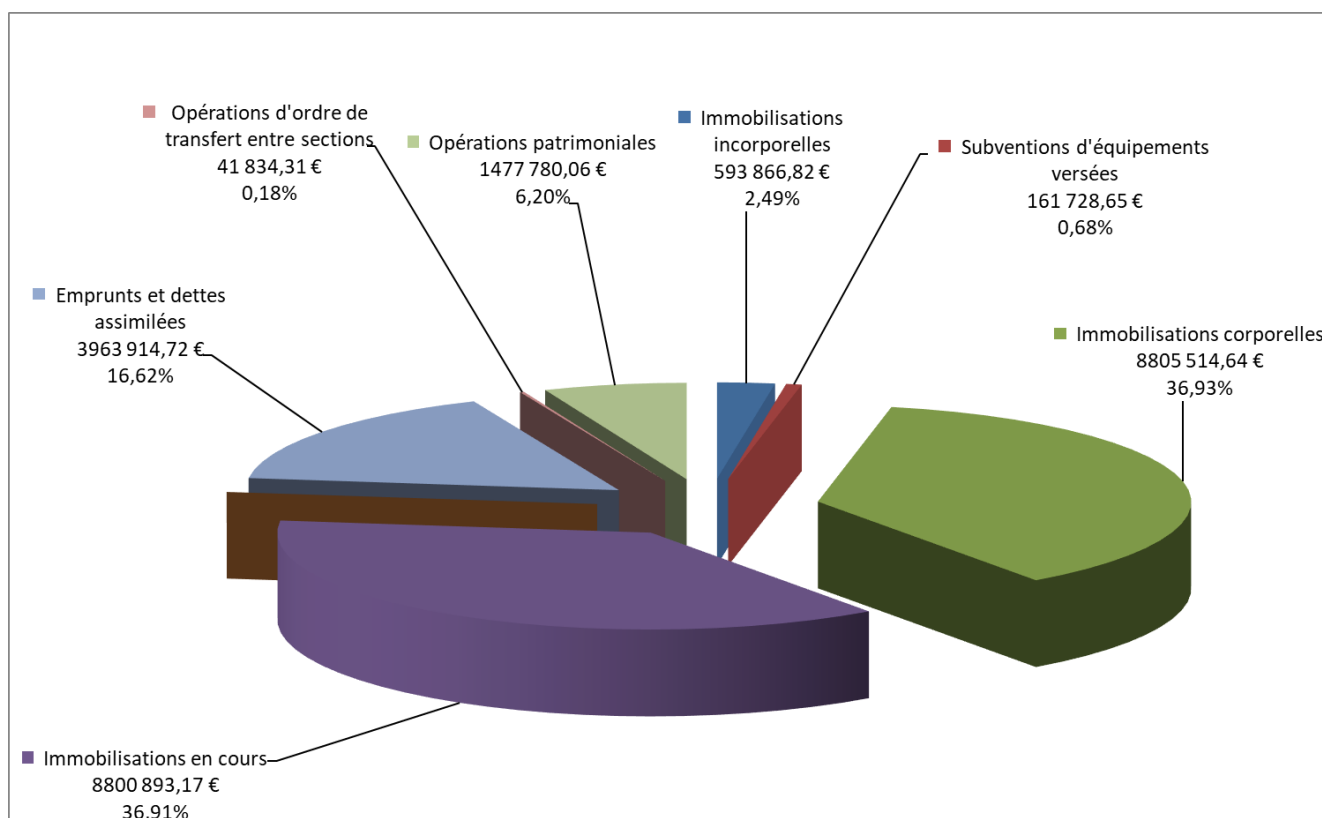
Chapitre	Libellé	Montant voté (BP+DM)	CA 2022
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		
	Les recettes liées aux services mutualisés : brigades de police (950 K€), caméras nomades (198 K€), SIG (89 K€), salubrité (16 K€), dépôts sauvages (13 K€), vidéo verbalisation (13 K€), informatique (8 K€), groupement de commandes (3 K€). Les recettes liées aux équipements sont les suivantes : centres aquatiques (1 343 K€), les gares routières (350 K€), les aires d'accueil (245 K€), les bornes de recharge IRVE (154 K€), les parkings (126 K€) et les bibliothèques (46 K€). Les remboursements de personnel sont de 79 K€.	3 568 476,42 €	3 625 601,27 €
73	Impôts et taxes		
	Il s'agit de la fraction de TVA en compensation de la suppression de la TH (42 129 K€), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (29 678 K€), la cotisation foncière des entreprises (16 697 K€), la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (10 624 K€), la TASCOM (4 080 K€), la taxe GEMAPI (1 009 K€), l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (815 K€), la taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (248 K€), la taxe de séjour (90 K€) et la taxe foncière sur les propriétés non bâties (39 K€). Les rôles supplémentaires et autres impôts sont de 1 201 K€.	105 410 043,00 €	106 610 375,57 €
74	Dotations, subventions et participations		
	Il s'agit pour l'essentiel des dotations versées par l'Etat, à savoir la dotation de compensation de la "part salaires" de la taxe professionnelle (11 821 K€), la dotation d'intercommunalité (9 251 K€), l'allocation compensatrice relative à la taxe professionnelle et à la CET (1 936 K€) et le FCTVA de la section de fonctionnement (505 K€). Cela concerne également les subventions pour les aires d'accueil (310 K€), les transports (196 K€), la politique de la ville (164 K€), les bibliothèques (100 K€), le développement économique (73 K€), l'entretien du parc Schlumberger (50 K€) et l'aménagement (45 K€).	24 715 244,00 €	24 478 582,31 €
75	Autres produits de gestion courante		
	Le remboursement partiel des subventions d'équilibre versées au budget annexe de la ZAC Ermont Eaubonne est de 5 603 K€. Les recettes locatives liées aux ateliers locatifs sont de 453 K€ et aux autres locaux de 107 K€.	6 218 374,07 €	6 163 423,33 €
76	Produits financiers		
	Il s'agit des intérêts concernant des parts sociales.	0,00 €	106,80 €
77	Produits exceptionnels		
	Il s'agit notamment des recettes relatives à différents contentieux.	207 370,37 €	135 601,44 €
78	Reprises sur provisions		
	Il s'agit des reprises sur provisions.	0,00 €	5 000,00 €
013	Atténuations de charges		
	Il s'agit de la participation des agents pour les chèques déjeuner (202 K€) et des remboursements sur rémunérations du personnel (64 K€).	359 000,00 €	266 530,33 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		
	Il s'agit des opérations d'ordre relatives à l'amortissement des subventions transférables.	52 000,00 €	41 834,31 €
TOTAL		140 530 507,86 €	141 327 055,36 €
002	Résultat de fonctionnement reporté		
	Ce montant constitue le résultat de fonctionnement 2021 reporté en 2022.	1 574 746,56 €	1 574 746,56 €

III. Dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	CA 2021	CA 2022	Evolution	Répartition
20	Immobilisations incorporelles	407 676,79 €	593 866,82 €	45,67%	2,24%
204	Subventions d'équipements versées	493 363,32 €	161 728,65 €	-67,22%	2,71%
21	Immobilisations corporelles	8 058 468,24 €	8 805 514,64 €	9,27%	44,32%
23	Immobilisations en cours	1 664 817,56 €	8 800 893,17 €	428,64%	9,16%
27	Autres immobilisations financières	178 500,00 €	0,00 €	-100,00%	0,98%
13	Subventions d'investissement	123 061,31 €	0,00 €	-100,00%	0,68%
16	Emprunts et dettes assimilées	5 840 131,17 €	3 963 914,72 €	-32,13%	32,12%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	774 294,15 €	41 834,31 €	-94,60%	4,26%
041	Opérations patrimoniales	641 868,46 €	1 477 780,06 €	130,23%	3,53%
	TOTAL	18 182 181,00 €	23 845 532,37 €	31,15%	100,00%
001	Résultat d'investissement reporté	767 131,79 €	3 623 910,34 €	372,40%	

Répartition des dépenses d'investissement



Décomposition des dépenses d'investissement

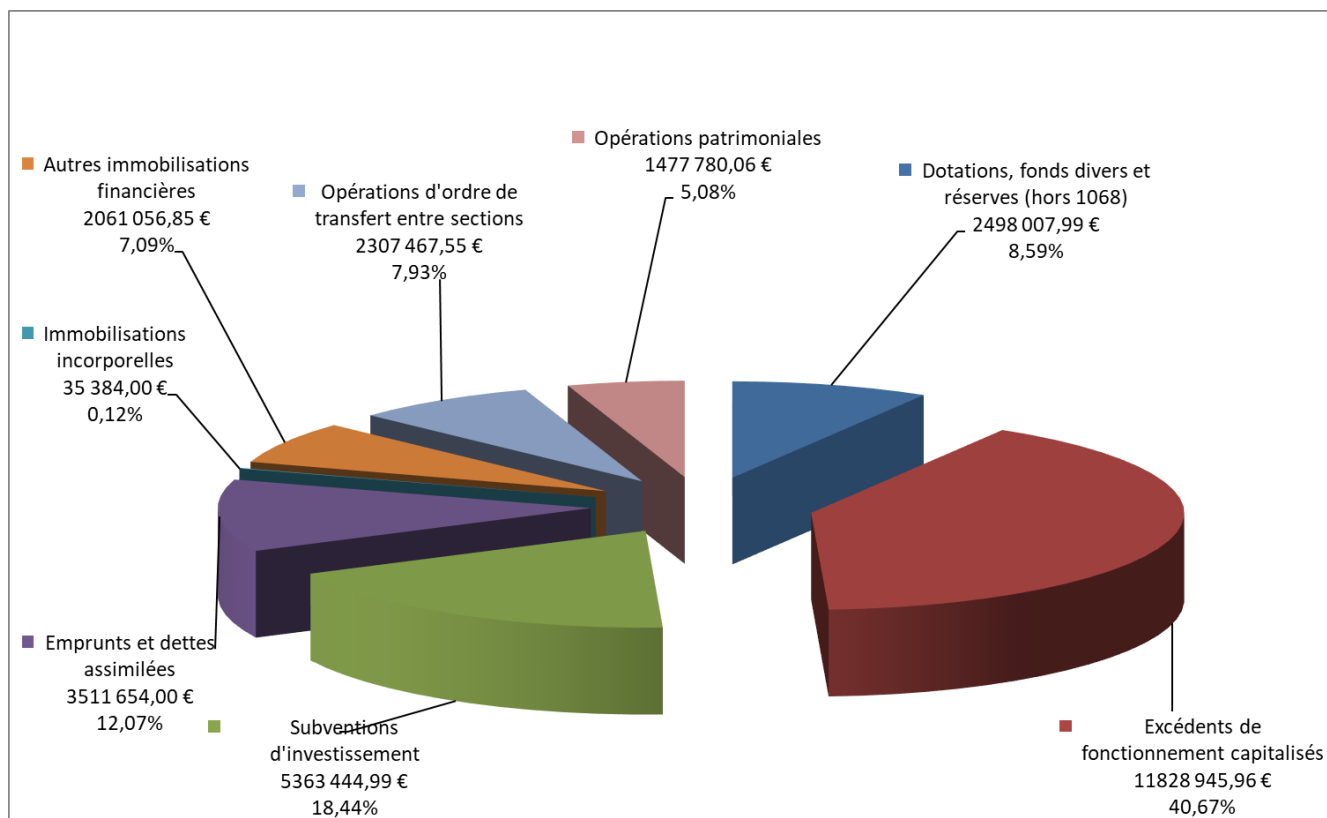
Chapitre	Libellé	Montant voté (BP+DM)	CA 2022	Reports
20	Immobilisations incorporelles			
	Il s'agit notamment des logiciels et licences informatiques (188 K€), les études en matière de vidéo protection (114 K€), des études en matière de transports (96 K€), le SIG (47 K€), des études pour les voiries et les espaces verts (34 K€), la refonte du site internet (33 K€), des études relatives aux berges de Seine (19 K€), et des études relatives à la future piscine olympique (14 K€). Les reports concernent notamment les études en matière de transport (134 K€), les études en matière de sécurité (59 K€), les logiciels et licences informatiques (54 K€), le SIG (42 K€) et les études relatives aux piscines (29 K€).	1 278 690,63 €	593 866,82 €	354 200,67 €
204	Subventions d'équipement versées			
	Il s'agit des fonds de concours aux communes membres pour l'aménagement des pistes cyclables (121 K€) et des subventions liées à l'habitat (41 K€). Les opérations budgétées qui n'ont pas été réalisées sont notamment les fonds de concours pour les communes membres. Les reports concernent les fonds de concours pour l'aménagement des pistes cyclables (85 K€) et les subventions pour le Fort de Cormeilles (10 K€).	1 050 000,00 €	161 728,65 €	94 943,88 €
21	Immobilisations corporelles			
	Il s'agit entre autres de l'éclairage public (3 356 K€), des travaux de réaménagement et d'entretien de la voirie (1 746 K€), de la sécurité (1 025 K€), des transports (514 K€), des espaces verts (442 K€), de la lecture publique (439 K€), des centres aquatiques (270 K€), du développement économique (251 K€) et du matériel informatique (242 K€). Les reports concernent notamment les travaux de réaménagement et d'entretien de la voirie (2 692 K€), l'éclairage public (1 511 K€), la sécurité (1 120 K€), la lecture publique (140 K€) et les centres aquatiques (114 K€).	17 121 529,07 €	8 805 514,64 €	5 977 333,59 €
23	Immobilisations en cours			
	Il s'agit du futur centre aquatique à dimension olympique. Les reports concernent également la piscine à dimension olympique.	18 522 216,52 €	8 800 893,17 €	5 587 453,58 €
16	Emprunts et dettes assimilées			
	Il s'agit du remboursement en capital des emprunts.	4 258 000,00 €	3 963 914,72 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
	Il s'agit des opérations d'ordre relatives à l'amortissement des subventions transférables.	52 000,00 €	41 834,31 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales			
	Il s'agit principalement des écritures d'ordre relatives au changement de chapitre budgétaire des études d'investissement après réalisation des travaux.	3 100 000,00 €	1 477 780,06 €	0,00 €
TOTAL		45 382 436,22 €	23 845 532,37 €	12 013 931,72 €
001	Résultat d'investissement reporté			
	Ce montant constitue le solde de la section d'investissement reporté de l'exercice N-1.	3 623 910,34 €	3 623 910,34 €	

IV. Recettes d'investissement

Recettes d'investissement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	CA 2021	CA 2022	Evolution	Répartition
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 445 029,63 €	2 498 007,99 €	2,17%	8,59%
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	11 828 945,96 €		40,67%
13	Subventions d'investissement	3 604 554,02 €	5 363 444,99 €	48,80%	18,44%
16	Emprunts et dettes assimilées	4 941 740,00 €	3 511 654,00 €	-28,94%	12,07%
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	35 384,00 €		0,12%
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	2 061 056,85 €		7,09%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 692 210,34 €	2 307 467,55 €	-37,50%	7,93%
041	Opérations patrimoniales	641 868,46 €	1 477 780,06 €	130,23%	5,08%
TOTAL		15 325 402,45 €	29 083 741,40 €	89,77%	100,00%

Répartition des recettes d'investissement



Décomposition des recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	Montant voté (BP+DM)	CA 2022	Reports
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)			
	Il s'agit de la récupération de la TVA sur les dépenses d'investissement.	3 500 000,00 €	2 498 007,99 €	0,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
	Il s'agit de l'affectation du résultat de fonctionnement 2021 en section d'investissement.	11 828 945,96 €	11 828 945,96 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement reçues			
	Il s'agit des subventions concernant notamment la piscine olympique (2 950 K€), les voiries (1 026 K€), l'éclairage public (571 K€), le transport (313 K€), de bibliothèques (194 K€), le développement économique (141 K€), le Bois Barrachin (111 K€), et la sécurité (43 K€). Les reports concernent notamment la piscine olympique (3 043 K€), l'éclairage public (1 105 K€), les voiries (843 K€), le Bois Barrachin (198 K€), les transports (129 K€), la sécurité (82 K€) et les bibliothèques (22 K€).	6 497 802,66 €	5 363 444,99 €	5 696 878,15 €
16	Emprunts et dettes assimilées			
	Il s'agit des emprunts mobilisés.	7 112 706,95 €	3 511 654,00 €	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles			
	Il s'agit d'une écriture comptable de régularisation.	35 384,00 €	35 384,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles			
	Il s'agit d'une écriture comptable de régularisation suite à une déconsignation.	420 000,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières			
	Il s'agit pour l'essentiel du remboursement des avances versées au budget annexe de la ZAC Ermont Eaubonne.	2 058 632,00 €	2 061 056,85 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
	Il s'agit des dotations aux amortissements et des opérations d'ordre pour les cessions.	2 400 000,00 €	2 307 467,55 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales			
	Il s'agit principalement des écritures d'ordre relatives au changement de chapitre budgétaire des études d'investissement après réalisation des travaux.	3 100 000,00 €	1 477 780,06 €	0,00 €
TOTAL		36 953 471,57 €	29 083 741,40 €	5 696 878,15 €
021	Virement de la section de fonctionnement			
	Il s'agit du montant de l'autofinancement. Ce chapitre ne donne pas lieu à exécution budgétaire.	12 052 874,99 €	0,00 €	

V. Présentation par politique publique

Le tableau ci-dessous présente les dépenses de fonctionnement et d'investissement par politique publique :

	Fonctionnement (hors RH) (en K€)	Dépenses de personnel (en K€)	Investissement (hors report) (en K€)	TOTAL (en K€)	en %
Centres aquatiques	2 415	4 537	9 085	16 037	26,41%
Eclairage public	4 058	147	3 357	7 562	12,45%
Transports	4 496	177	734	5 407	8,90%
Lecture publique	739	3 685	438	4 862	8,01%
Assainissement (Eaux pluviales)	4 759	0	0	4 759	7,84%
Voiries et réseaux	1 010	136	1 787	2 933	4,83%
Espaces verts/Environnement/GEMAPI	2 046	310	466	2 822	4,65%
Vidéo protection	462	1 500	761	2 723	4,48%
Police communautaire	132	1 635	402	2 169	3,57%
Developpement économique	1 034	732	288	2 054	3,38%
Aires d'accueil GDV	329	366	99	794	1,31%
Politique de la ville	237	294	0	531	0,87%
Communication	200	132	33	365	0,60%
Parkings	285	0	18	303	0,50%
Aménagement	46	202	44	292	0,48%
Habitat	69	125	41	235	0,39%
Tourisme	23	42	0	65	0,11%
Autres	2 494	3 518	809	6 821	11,23%
TOTAL	24 834	17 538	18 362	60 734	100,00%

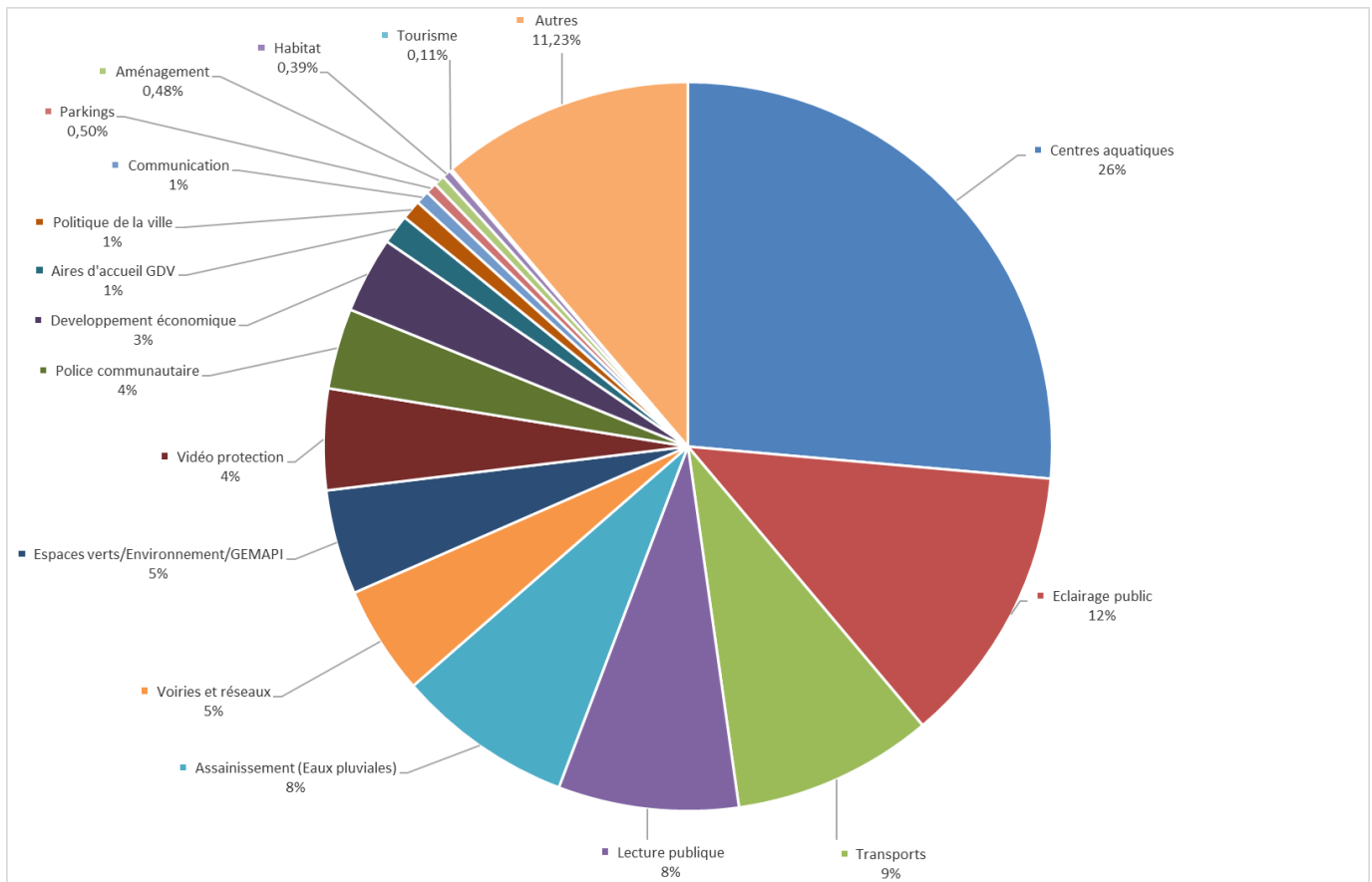
Les dépenses de fonctionnement (hors RH) correspondent au cumul des chapitres budgétaires 011 (charges à caractère générale), 65 (Autres charges de gestion courante) et 67 (charges exceptionnelles).

Les dépenses d'investissement correspondent aux dépenses d'équipements, soit les chapitres budgétaires 20 (immobilisations incorporelles), 204 (subventions d'équipement versées), 21 (immobilisations corporelles) et 23 (immobilisations en cours), ainsi que le chapitre 27 (autres immobilisations financières).

Les principales dépenses prises en compte dans la catégorie « Autres » sont les suivantes :

- Fonctionnement (hors RH) : les indemnités d'élus, les subventions versées aux budgets annexes et les frais divers liés aux bâtiments administratifs (maintenance, nettoyage, assurance, frais informatiques, ...).
- Dépenses de personnel : les services ressources, la direction générale, le service communication, les tickets restaurants, les assurances du personnel, ...
- Les investissements (hors reports) : les fonds de concours versés aux communes, les investissements informatiques et les investissements liés aux bâtiments administratifs.

Répartition des dépenses par politique publique



VI. Etat de la dette au 31/12/2022

Le tableau ci-dessous présente l'état de la dette au 31/12/2022 :

Prêteur	Année de réalisation	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2022	Durée résiduelle	Taux
CREDIT AGRICOLE	2011	3 000 000,00 €	650 000,00 €	3,21 ans	Taux fixe à 3.92 %
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2013	500 000,00 €	180 136,42 €	4,42 ans	Livret A(Préfixé) + 0.6
CAISSE D'EPARGNE	2011	1 500 000,00 €	350 000,00 €	3,26 ans	Taux fixe à 3.59 %
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2014	2 830 106,39 €	2 370 348,70 €	23,33 ans	Livret A(Préfixé) + 1
CAISSE D'EPARGNE	2012	1 000 000,00 €	333 333,20 €	4,98 ans	Taux fixe à 4.28 %
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2014	1 573 014,54 €	1 317 474,50 €	23,33 ans	Livret A(Préfixé) + 1
CAISSE D'EPARGNE	2013	1 000 000,00 €	349 999,87 €	5,07 ans	Taux fixe à 4.31 %
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2014	2 567 857,24 €	2 150 702,57 €	23,33 ans	Livret A(Préfixé) + 1
CAISSE D'EPARGNE	2009	1 700 000,00 €	226 666,84 €	1,98 ans	Euribor 3M + 0.44
SFIL CAFFIL	2010	104 000,00 €	23 492,47 €	2,75 ans	Taux fixe à 2.1 %
CAISSE D'EPARGNE	2009	4 000 000,00 €	520 285,07 €	1,26 ans	Taux fixe à 4.15 %
CAISSE D'EPARGNE	2008	4 000 000,00 €	1 441 326,10 €	5,26 ans	Taux fixe à 4.1 %
CAISSE D'EPARGNE	2008	2 500 000,00 €	155 014,61 €	0,01 an	Taux fixe à 4.54 %
CAISSE D'EPARGNE	2010	2 300 000,00 €	459 999,68 €	2,99 ans	Euribor 1M + 0.44
SFIL CAFFIL	2010	362 000,00 €	81 771,89 €	2,75 ans	Taux fixe à 2.1 %
CAISSE D'EPARGNE	2011	1 070 000,00 €	340 317,63 €	3,97 ans	Taux fixe à 3.35 %
SOCIETE GENERALE	2016	1 800 000,00 €	1 080 000,00 €	9,00 ans	Taux fixe à 1.16 %
SFIL CAFFIL	2017	5 000 000,00 €	3 416 666,73 €	10,00 ans	Taux fixe à 1.29 %
CAISSE D'EPARGNE	2018	5 000 000,00 €	3 416 666,73 €	10,18 ans	Taux fixe à 1.06 %
SFIL CAFFIL	2018	5 000 000,00 €	3 666 666,72 €	10,92 ans	Taux fixe à 1.24 %
CAISSE D'EPARGNE	2018	4 300 000,00 €	3 153 333,28 €	10,89 ans	Taux fixe à 1.19 %
SOCIETE GENERALE	2020	3 500 000,00 €	2 858 333,26 €	12,17 ans	Taux fixe à 0.4 %
CREDIT AGRICOLE	2020	27 206,02 €	20 743,36 €	7,94 ans	Taux fixe à 3.38 %
SFIL CAFFIL	2020	2 700 000,00 €	2 520 000,00 €	13,75 ans	Taux fixe à 0.35 %
SFIL CAFFIL	2020	2 230 000,00 €	1 858 333,32 €	4,75 ans	Taux fixe à 1.6 %
SFIL CAFFIL	2022	3 500 000,00 €	3 500 000,00 €	19,83 ans	Taux fixe à 2.69 %
TOTAL		63 064 184,19 €	36 441 612,95 €		